

QUITTANCE DE LOYER

A l'attention de :

PROTEART, immatriculée au 478 115 744, dont le siège social est situé 78 BD MIREILLE
LAUZE, 13010 MARSEILLE

Délivrée par :

SCI ALMICA,

Déclare avoir reçu paiement du loyer du bien situé à l'adresse suivante : 78 BD MIREILLE
LAUZE pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 pour un montant total de 12000€

	12000€
Loyer hors charges	
Provision sur charges	€
TOTAL	<u>12000</u> €

Palement reçu mensuellement.

La présente quittance est valable sous réserve d'encaissement des sommes indiquées et de tous droits ou instances en cours. Elle n'est libératoire que pour la période indiquée et n'implique pas présomption de paiement des quittances antérieures qui pourraient rester dues.

Fait à Marseille le 31/12/2023.

Sous toutes réserves de droits, dont quittance.

SIGNATURE

.....
SCI ALMICA